

LABELLISATIONS & SUBVENTIONS

PAPI Agglomération rochelaise :

Opération labellisée PAPI en CMI le : 12/12/2012

Convention PAPI :

Validée en CP le : 29/03/2013

Signée le :

Subvention « études » :

Dossiers déposés le :/..../....

Décision subvention État le :/..../....

Décision subvention Région le :/..../....

Décision subvention Communes le :/..../....

Subvention « travaux » :

Dossiers déposés le :/..../....

Décision subvention État le :/..../....

Décision subvention Région le :/..../....

Décision subvention Commune le :/..../....

ACTEURS

Porteur PAPI :

Agglomération de La Rochelle

Maître d'ouvrage :

Département de la Charente-Maritime

Assistant Maître d'Ouvrage (AMO) :

Les services techniques du Conseil général
(Direction des Infrastructures)

Maître d'œuvre :

Les services techniques du Conseil général
(Direction des Infrastructures)

Futur gestionnaire :

Communes de Nieul-sur-Mer et de
l'Hourmeau (par convention)

DESCRIPTIF

Objectifs :

• Améliorer la protection des habitations de Nieul-sur-Mer et de l'Hourmeau, ainsi que les exploitations ostréicoles du marais

Caractéristiques :

• Rehausser et conforter la protection à la côte pour diminuer le risque de rupture ainsi que les volumes de surverse

Communes concernées :

- Nieul-sur-Mer et l'Hourmeau

COMMENTAIRES

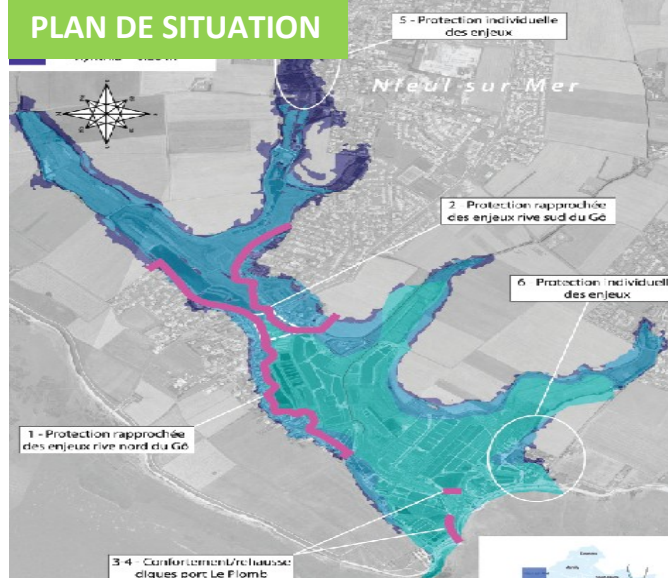
Étude non lancée : devis Egis à 131 861,62 €HT. A voir aussi avec le BE Artélia.

Remise en cause du tracé/projet par la commune

COÛT ET FINANCEMENT

	Montant HT	Montant TTC	Commentaire
Coût opération PAPI	2 130 000 €	2 547 580 €	État (40%) : 852 000 € HT Région (20%) : 426 000 € HT Département (20%) : 426 000 € HT Commune (20%) : 426 000 € HT
Coût prévisionnel Études	400 000 €	478 400 €	
Coût prévisionnel Travaux	1 730 000 €	2 069 080 €	
Écart			

PLAN DE SITUATION

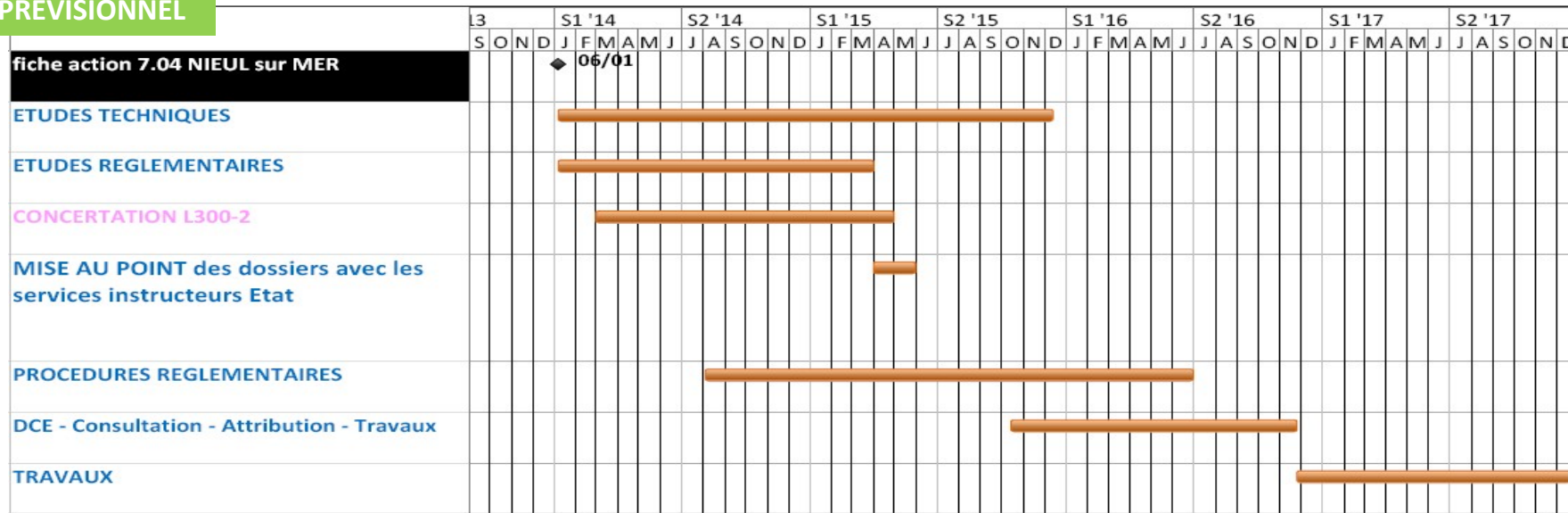


POINT DE VIGILANCE

Attention aux AF qui sont importantes sur ce projet. Associer Mr Couvreur de la DDDM-AERE.

Sans doute des problèmes de pétition de riverains.

PLANNING PREVISIONNEL



LE PROCHAIN TRIMESTRE

En décembre 2013 :

- Préparer le bon de commande de démarrage des études (Artélia ou EGIS)
- Lancer une enquête sur les parcelles
- Réunion à caler avec le maire de Nieul sur Mer
- Établir un cahier des charges topo (S. Navarre)
- Lancer une campagne topographique

En janvier 2014 :

- Lancer la commande des études techniques et réglementaires
- Réunion de démarrage des études avec le BE

En février 2014 :

TABLEAU DES COMMANDES

Statut étude	Études de scénarios / Modélisation	Commission des Sites	Étude de Danger	Analyse Coûts-Bénéfices	Dossier DIA	Dossier AVP	Dossier PRO	Dossier Loi sur l'Eau	Inventaire Faune/Flore	Incidence Natura 2000	Dossier d'Enquête Publique	Dossier d'Intérêt Général (DIG)	Demande concession DPM	Contrôle Études d'EXE
Commandée le														
Livrable le														
Provisoire le														
Validée le														
Confiée à														

Commentaire :